

Vendredi 26 mars 2021

N° 3



Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire

Les familles ayant un enfant qui effectuera sa première rentrée scolaire au mois de septembre prochain vont recevoir un courrier de la commune dans les prochains jours pour procéder à son inscription.

Les familles concernées et non encore inscrites à Sermersheim sont priées de se présenter au secrétariat de la mairie pour procéder à cette inscription.

Recrutement au poste de secrétariat de mairie

En prévision du départ à la retraite de Marie-France Haerel, un recrutement est en cours pour le poste de secrétaire de mairie.

Les éventuel.le.s candidat.e.s peuvent postuler **jusqu'au 4 avril**, date limite de candidature

Pour le descriptif précis du poste, ainsi que pour les pièces attendues lors du dépôt de candidature, une demande par mail doit être faite à l'adresse suivante :

mairie-sermersheim@wanadoo.fr

Benne à papier du 8 au 19 Avril

La prochaine benne à papier sera déposée à partir du jeudi 8 avril à son emplacement habituel.

Elle restera en place jusqu'au 19 avril prochain.

Nous rappelons que les cartons volumineux (emballage téléviseur, électroménager, mobilier, etc...) doivent être déposés directement en déchetterie et non dans cette benne.



Une inondation importante ...

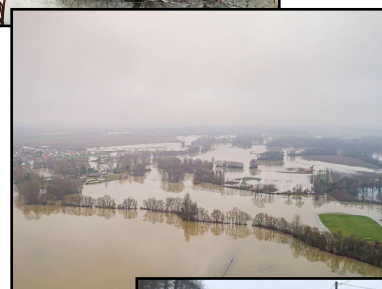
La neige tombée en abondance en janvier, puis sa fonte assez rapide, cumulée à la pluie et aussi à la fonte de la neige dans les massifs vosgiens ont provoqué une importante montée des eaux de l'Ill.

Bon nombre de riverains ont subi des inondations de leurs caves avec une nappe phréatique très haute. Quelques maisons y compris le nouveau groupe scolaire ont également eu des soucis pour l'utilisation de leurs toilettes !

Nous sommes conscients des désagréments que cela a pu poser mais nous n'avons malheureusement que peu de moyens d'action au niveau de la commune.

Nous sommes toutefois intervenus auprès des services du SDEA. Une étude du réseau sur les eaux claires est en cours qui aboutira à sa modélisation. Nous aurons ainsi un diagnostic qui nous permettra de nous guider pour les éventuelles actions à mener.

A l'une ou l'autre requête formulée en Mairie, nous confirmons aux foyers qui ont entamé des démarches vers leur compagnie d'assurances que notre commune n'a pas été classée en zone de catastrophe naturelle.



Création d'une plate forme multi-services

La plate forme multi-services a été aménagée en mars. Elle servira d'abord à entreposer un certain nombre de matériaux nécessaires à la commune pour d'éventuels travaux de voirie ou autres. Les services techniques y déposeront également différents déchets ou des matériaux à recycler.

Nous avons prévu qu'une partie de cette zone de service soit mise à la disposition des habitants pour déposer leurs déchets verts **uniquement issus de la taille des arbres et des haies**. Ces déchets seront ensuite broyés et le broyat ainsi obtenu pourra être mis à disposition de la population. Pour cette opération spécifique, deux samedis matins seront organisés sous forme de permanence et leurs dates vous seront rapidement communiquées. Ces créneaux vous permettront de déposer vos déchets en toute quiétude, tout en évitant les files d'attente aux différentes déchetteries du secteur.

Nous avons enfin tenu à préserver la cabane construite par les enfants du village. Nous demandons toutefois aux parents de rendre leurs enfants attentifs à ne jeter ni pierres, ni pavés, ni bois, etc ... sur la nouvelle plate forme.

Nous comptons sur la compréhension de tous !



Il flotte comme un air de Pâques à Sermersheim...

